

Modèle américain / modèle européen

Par **John Malkovitch**, le **19/10/2008** à **17:32**

Bonjour à tous !

Voilà, j'ai un problème avec une question de mon TD...

Elle concerne les modèles américain et européen de justice constitutionnelle. Après que j'ai expliqué les différences entre les deux systèmes, on me demande si les modèles théoriques de justice sont toujours parfaitement respectés et si il existe des systèmes qui combinent des éléments des deux systèmes.

Pour la première je pense avoir une petite idée, en disant que les modèles théoriques ne sont pas toujours respectés et s'adaptent en prenant le meilleur mais je suis pas sur ..

Merci de m'eclairer !

Par **Olivier**, le **20/10/2008** à **13:37**

Conformément au point n° 7 de la charte, merci de nous donner tes premiers éléments de réflexion et/ou de recherche afin que nous puissions t'aiguiller